

Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

2 NOV. 2018
> 02 MAI 2019



Les grands enjeux pour l'eau identifiés sur le bassin Loire-Bretagne sont :

- garantir des eaux de qualité pour la bonne santé des hommes et des milieux aquatiques ;
- partager l'eau disponible et adapter nos activités aux inondations et aux sécheresses ;
- préserver et restaurer des milieux aquatiques (petites et grandes rivières, fleuves, lacs, zones humides, plans d'eau...) des sources à la mer ;
- s'organiser ensemble pour gérer l'eau sur les territoires ;
- accroître la sécurité des populations face aux inondations, réduire le coût des dommages et accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés.

Les pistes d'actions ci-dessous, envisagées pour répondre à ces enjeux vous semblent-elles :



QUALITÉ

Pour garantir des eaux de qualité pour la bonne santé des hommes et des milieux aquatiques

Cf. doc. «Questions importantes • Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage)», p. 20 à 31).

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

- Réduire l'usage et les transferts des pesticides et des fertilisants en encourageant les changements de pratiques de tous : agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures de transport, particuliers...
- Aménager le territoire avec des haies, des zones « tampons » pour piéger les polluants et limiter leur ruissellement dans l'eau.
- Garantir le niveau de collecte et de traitement des eaux usées dans la durée.
- Mieux gérer les eaux pluviales qui se chargent de pollution en ruisselant sur les sols
- Améliorer la recherche de micropolluants dans l'eau, renforcer la connaissance et innover pour les réduire à la source.
- Pour la santé humaine, prévenir les pollutions bactériologiques dans les zones de baignade, de captage d'eau potable et de production de coquillages.

Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐
☐	☒	☐	☐
☒	☐	☐	☐
☐	☒	☐	☐



QUANTITÉ

Pour partager l'eau disponible et adapter nos activités aux inondations et aux sécheresses

Cf. doc. «Questions importantes • Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage)», p. 32 à 40).

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

- Anticiper les effets du changement climatique sur l'eau et les rivières.
- Poursuivre les économies d'eau dans tous les usages : revenir à un équilibre là où les prélèvements sont intenses et créent un manque d'eau.
- Assurer en priorité l'alimentation en eau potable, aujourd'hui et pour le futur.
- Etudier la possibilité de stocker l'eau disponible en hiver pour l'utiliser à d'autres saisons, tout en préservant prioritairement l'alimentation en eau potable et la vie des milieux aquatiques.
- Sauvegarder ou retrouver le caractère naturel des espaces inondables par les crues ou les submersions marines.
- Aménager différemment le territoire pour limiter les ruissellements pouvant provoquer des inondations.

Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐
☐	☒	☐	☐
☐	☐	☐	☒
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐



MILIEUX AQUATIQUES

Pour préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants (petites et grandes rivières, fleuves, lacs, zones humides, plans d'eau...) des sources à la mer

Cf. doc. «Questions importantes • Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage)», p. 41 à 49).

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

- Poursuivre les efforts pour empêcher toute dégradation et restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau.
- Restaurer et gérer les zones humides, notamment en cas de sécheresse ou d'inondation.
- Mieux préserver la biodiversité en protégeant les milieux aquatiques et les espèces remarquables du bassin.

Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐



GOVERNANCE

Pour s'organiser ensemble pour gérer l'eau sur les territoires et mobiliser les moyens de façon équitable et efficiente
- Cf. document « Questions importantes - Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) », p. 50 à 59.

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

- Mobiliser et accompagner les acteurs pour mettre en place des programmes territoriaux d'amélioration de l'état des eaux, déclinant la stratégie définie à l'échelle du bassin Loire-Bretagne (Sdage).
- Mieux prendre en compte l'eau dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les autres politiques publiques (agriculture, énergie, transport...).
- Poursuivre l'acquisition de données et de connaissances sur l'eau, les rendre accessibles, compréhensibles et exploitables.
- Poursuivre l'information et la sensibilisation des habitants pour qu'ils protègent l'eau.

Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
☐	☒	☐	☐
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐



INONDATIONS

Pour accroître la sécurité des populations face aux inondations, réduire le coût des dommages et accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés - Cf. document « Questions importantes - plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ».

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

- S'organiser localement pour mieux gérer les risques d'inondation (mise en place de stratégies locales, répartition des rôles, gestion des digues...).
- Mieux maîtriser l'urbanisation dans les documents d'urbanisme et dans les Plans de prévention des risques en tenant compte du changement climatique.
- Améliorer la connaissance des phénomènes (impact du changement climatique, érosion côtière, ruissellement, remontée de nappes) et de la vulnérabilité aux risques d'inondation.

Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐

Avez-vous d'autres suggestions pour compléter l'ensemble de ces propositions, ou des commentaires sur le programme de travail et le calendrier du Sdage et celui du PGRI, l'évaluation préliminaire des risques d'inondation et la sélection des TRI* ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, lesquelles ?

* territoire à risques importants d'inondation (TRI)

Merci d'avoir répondu

Pour une meilleure analyse et restitution de vos réponses, merci de nous indiquer :

Le code postal de votre commune

Vous êtes : ☐ une femme ☐ un homme

Vous avez : ☐ moins de 25 ans ☐ entre 50 et 64 ans
☐ entre 25 et 34 ans ☐ 65 ans et plus
☐ entre 35 et 49 ans

Votre activité : ☐ agriculteur
☐ artisan-commerçant-chef d'entrep. + de 10 salariés
☐ cadre et profession intellectuelle supérieure
☐ profession intermédiaire (technicien, contre-maître...)
☐ employé ☐ ouvrier ☐ retraité ☐ inactif
☐ lycéen ☐ étudiant

Vous habitez une commune de :

☐ moins de 2 000 habitants ☐ 2 000 à 20 000 habitants
☐ 20 000 à 100 000 habitants ☐ 100 000 habitants et plus

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

☐ internet ☐ réseaux sociaux ☐ médias (presse, radio, TV)
☐ réunion ou débat public
☐ autre

